La Révélation
Etude conceptuelle

Sommaire *(Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)*

I. Définition ; problématique d'ensemble.....1
II. La révélation contestée.....4
II.1. La révélation est d'abord contestée par la mise en cause du caractère inaccessible de Dieu.....4
II.2. L'analyse kantienne conteste à la fois la connaissance de Dieu par la raison et la légitimité de la révélation au nom d'un examen de la croyance...6
III. Les fondements de la révélation7

I. Définition ; problématique d'ensemble.

L'idée de Révélation est au fondement du judéo-christianisme. Dans la Bible le terme *gilouï* désigne la manifestation de Dieu (*gilouï shekinah*) aux prophètes et aux patriarches. Dieu donne à connaître son essence et son dessein sur l'homme : il est l'Unique ; il scelle une alliance avec Israël. Dans le Nouveau testament, Jésus se donne comme « image » du Père, accomplissement de la Révélation : l'Unique se manifeste comme Un en trois personnes. Le Christ « ouvre le secret caché dans les profondeurs de Dieu depuis l'origine des temps » (saint Paul aux Ephésiens 3, 5). Cette Révélation ouvre sur une attente : la manifestation de la gloire de Dieu sera accomplie par le retour glorieux du Christ au dernier jour.

L'idée de Révélation se retrouve dans l'islam. Elle ne repose pas ici sur un peuple comme dans le Judaïsme ni sur une personne comme dans le christianisme, mais sur un livre, le Coran, qui exprime la loi divine, la *shari'a*. Le Coran ne peut donc donner lieu à interprétation ou traduction : il est littéralement le discours même de Dieu.

La première condition de l'idée de Révélation est l'affirmation d'un Dieu extérieur à l'homme et inaccessible. Dans l'hindouisme, les livres védiques sont des transcriptions (*sruti*) de visions permettant de régler l'agir. Mais, en stricte rigueur, il ne s'agit pas de révélation : à la différence du judéo-christianisme et de l'islam, chaque âme est conçue comme portant en elle le divin : elle n'a pas

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 5 pages.

La révélation
Etude conceptuelle

besoin d'une manifestation qui viendrait lui donner ce qu'elle ne peut pas se donner à elle-même.

La révélation doit, en effet, être distinguée de toutes les formes de connaissance ou d'intuition dont l'homme est capable par lui-même. Ainsi, bien qu'elle partage avec l'idée grecque de dévoilement la métaphore du voile, sa signification est d'un tout autre ordre.

Le dévoilement, l'*alétéia*, est le mouvement du sujet connaissant qui ôte ce qui le sépare de l'être intelligible. Au Livre VII de *la République* de Platon, l'allégorie de la caverne illustre ce processus. Les Idées sont lumineuses par elles-mêmes, offertes à la contemplation ; l'obscurité n'est due qu'à une mauvaise orientation du regard. Il s'agit donc de procéder à une conversion (*métanoïa*) pour se mettre en situation de voir. Le dévoilement n'est donc pas une opération de la chose connue, ni une opération sur la chose connue ; il est simplement une opération du sujet connaissant qui crée les conditions de la vision. Son horizon est le face à face avec l'étant : la vérité advient dans la lumière intelligible.

A l'inverse, la révélation est paradoxalement une opération de la chose connue : ce qui était inconnaissable se fait connaître à un témoin privilégié qui reçoit la mission de transmettre ce qu'il a reçu. L'objet qui se fait ainsi connaître doit donc nécessairement être sujet, avoir conscience et connaissance de soi-même : il est une personne d'un autre ordre que les personnes humaines, il est donc appréhendé comme Dieu transcendant. Ce processus d'auto-manifestation de Dieu n'a de sens que si l'homme est pensé à la fois comme radicalement distinct de Dieu, incapable d'en connaître l'essence par sa propre puissance et tout à la fois susceptible de recevoir le discours que Dieu lui adresse sur lui-même.

La révélation ainsi comprise a un lien essentiel avec l'histoire et l'institution, pour trois raisons : elle apparaît à un moment particulier de l'histoire ; elle donne un sens à l'histoire (il y a un avant et un après la révélation) ; elle se transmet dans une histoire : elle n'est pas, en effet, une épiphanie continue mais un dépôt confié et transmis dans une tradition. Il n'y a donc pas de révélation sans une institution qui s'en porte garant et en ravive le souvenir par des rites.

Contrairement au dévoilement qui exclut la croyance par le face à face, la révélation sollicite la croyance en une parole écoutée. Il s'agit d'une croyance redoublée : croire en la véracité de celui qui parle pour croire au contenu révélé lui-même.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Cette réitération de la croyance confère à la révélation un statut paradoxal : le voile est levé … mais le mystère demeure. Ce qui est manifesté ne devient pas manifeste puisque rien n'apparaît jamais : la révélation ne sort jamais de l'ordre du signe. L'essence divine est, en effet, signifiée par un discours mais n'est pas offerte à la contemplation immédiate. Dans cette mesure, la révélation induit une forme de croyance d'un genre particulier : la croyance en la révélation est nécessairement aperçue comme croyance puisque son objet se signale d'emblée comme inaccessible au savoir. Elle est pensée comme réponse donnée à un contenu dont le sujet n'est pas l'auteur. Contrairement à la croyance comprise comme intime conviction, la croyance à la révélation n'est pas fondée dans le sentiment du vrai mais dans la confiance en celui qui révèle. Le sujet qui adhère à la révélation donne son consentement à un contenu qui le déroute ; la seule raison du consentement est la crédibilité de celui qui parle, le prophète, Jésus et l'institution qui s'en fait le porte-voix. La révélation est, à cet égard, indissociable de la logique de l'autorité : le prestige de celui qui parle inspire confiance en la vérité de ce qu'il dit. La révélation implique donc nécessairement la médiation d'un tiers. Le Dieu qui se révèle n'est pas accessible immédiatement mais seulement par le détour de la parole déposée dans un texte ou une tradition.

Dès lors, les attributs essentiels de la révélation sont l'histoire, dans laquelle elle apparaît et à laquelle elle donne sens, la tradition, à travers laquelle elle se transmet, l'autorité, qu'elle requiert pour susciter la confiance, les dogmes, vérités cohérentes entre elles, inconnaissables *a priori.* Ces notions sont précisément celles que la raison sûre d'elle-même rejette avec vigueur : la pensée des Lumières s'en prend à la révélation et à son cortège de conditions et d'implications jugées obscurantistes. Il est clair, en effet, que la révélation suppose un désengagement de la raison : puisque le contenu révélé n'est pas connaissable en dehors du bon plaisir de celui qui se révèle, la raison est invitée à se soumettre. Elle ne peut plus être tenue pour normative ; son tribunal perd toute légitimité. Elle est face à une transcendance radicale : elle n'aurait pu avoir l'idée du contenu révélé avant la révélation ; les lois de la connaissance *a priori* sont donc déçues ; elle ne peut que prendre acte *a posteriori* du donné révélé comme un donné inscrit dans l'histoire ; mais les lois de la connaissance *a posteriori* sont également suspendues parce que le contenu révélé est absolument irréductible à la seule donation *a posteriori* que nous puissions avoir, à savoir l'expérience. Cette soumission de la raison est absolument inacceptable dès lors que l'on pense la raison comme faculté des principes du jugement : tout jugement la présuppose toujours et doit donc se conformer à ses principes. La croyance en une révélation apparaît alors comme l'apogée de l'irrationnel : elle ose exiger un renoncement à la normativité universelle de la raison. On peut pardonner à la crédulité naïve, peu consciente d'elle-même, d'errer ; on peut espérer la corriger par l'instruction ; mais on ne peut admettre

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 5 pages.

La révélation
Etude conceptuelle

une croyance qui, explicitement, assume et revendique la soumission de la raison.

Mais les choses ne sont peut-être pas si simples. La croyance affirme comme vrai ce qui ne peut ni se peut ni se prouver ni se démontrer ; elle pose comme existant ce qui n'advient pas dans notre horizon. Elle est donc visée audacieuse d'un au-delà du donné empirique ; elle repose sur la conscience que la réalité ne se réduit pas à ce que nous pouvons en saisir. En cela elle porte une certaine sagesse, la sagesse de la modestie : la croyance affirme que l'homme n'est pas le centre et la mesure de toute chose. Elle se rapporte à ce qui est authentiquement autre. Il n'est dès lors pas étonnant qu'elle aille jusqu'à suspendre l'usage ordinaire des facultés. Elle est d'autant plus elle-même qu'elle se rapporte à ce qui déconcerte, trouble l'attente. Le christianisme porte au plus point ce paradoxe inhérent à la croyance : la sagesse des hommes est tenue pour folie aux yeux de Dieu, la sagesse de Dieu est folie pour les hommes : Le Tout-Puissant se fait impuissant et meurt sur une croix ; le créateur se fait créature, l'éternel connaît la mort. A cet égard, la croyance religieuse, qui se rapporte à la révélation, fait violence à la crédulité : elle s'oppose au mouvement spontané du croire. La croyance religieuse serait alors la figure la plus aboutie de la croyance comme visée de l'altérité radicale.

La question est donc la suivante : la révélation est-elle à bannir comme la justification idéologique de la soumission de la raison ou est-elle ce qui permet de penser la croyance dans sa radicalité ?

Pour répondre, il faut revenir sur les contestations de la révélation.

II. La révélation contestée.

II.1. La révélation est d'abord contestée par la mise en cause du caractère inaccessible de Dieu.

Dès lors que l'on pose Dieu comme connaissable rationnellement, la révélation apparaît comme vaine. « Puis donc que notre âme, par cela seul qu'elle contient objectivement la nature de Dieu et en participe, a le pouvoir de former certaines notions expliquant la nature des choses et enseignant l'usage de la vie, nous pouvons à juste titre admettre que la cause première de la révélation est la nature de l'âme conçue précisément comme capable de connaissance naturelle » Spinoza *Traité théologico-politique*

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.